



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 31927

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées de lui indiquer si, après la revalorisation de 17,7 % des actes médicaux, et dans le cadre des engagements des médecins pris à cette occasion en 2002, les économies escomptées sont effectivement réalisées. Le rapport de la Cour des comptes de septembre 2003 démontre en effet que, plus d'un an après cet accord, elles sont loin de compenser la hausse consentie sur les honoraires des médecins. Il lui demande donc des précisions sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31927

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 453